

Guy MASSARDIER

Fontcouverte le 30/07/97

Association "BIEN VIVRE A LA ROCHETTE"

73300 FONTCOUVERTE

Monsieur Le Maire,

Cette année, l'Association "Bien Vivre à La Rochette" organise sa fête annuelle le 10 août 1997.

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'utiliser la place et la voie publique situées devant le four de La Rochette pour installer les tables et les chaises, de 8 heures à 23 heures.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire Monsieur Le Maire, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Dors favorable.

le 30.07.97

R. 87

